Mardi, 19 juin 2007

P6_TA(2007)0241

Protection des intérêts des consommateurs: actions en cessation (version codifiée) ***I

Résolution législative du Parlement européen du 19 juin 2007 sur la proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux actions en cessation en matière de protection des intérêts des consommateurs (version codifiée) (COM(2006)0692 — C6-0429/2006 — 2003/0099(COD))

(Procédure de codécision — codification)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2006)0692),

— vu l'article 251, paragraphe 2, et l'article 95 du traité CE, conformément auxquels la proposition lui a été présentée par la Commission (C6-0429/2006),

— vu l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 1994 sur une méthode de travail accélérée pour la codification officielle des textes législatifs [1],

— vu les articles 80 et 51 et l'article 43, paragraphe 1, de son règlement,

— vu le rapport de la commission des affaires juridiques (A6-0046/2007);

1. approuve la proposition de la Commission;

2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

[1] JO C 102 du 4.4.1996, p. 2.

P6_TA(2007)0242

Dispositif de direction des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée) ***I

Résolution législative du Parlement européen du 19 juin 2007 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au dispositif de direction des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée) (COM(2006)0670 — C6-0404/2006 — 2006/0225(COD))

(Procédure de codécision — codification)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2006)0670),

— vu l'article 251, paragraphe 2, et l'article 95 du traité CE, conformément auxquels la proposition lui a été présentée par la Commission (C6-0404/2006),

— vu l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 1994 sur une méthode de travail accélérée pour la codification officielle des textes législatifs [1],

[1] JO C 102 du 4.4.1996, p. 2.

Mardi, 19 juin 2007

— vu les articles 80 et 51 et l'article 43, paragraphe 1, de son règlement,

— vu le rapport de la commission des affaires juridiques (A6-0047/2007);

1. approuve la proposition de la Commission;

2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

P6_TA(2007)0243

Vitesse maximale et plates-formes de chargement des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée) ***I

Résolution législative du Parlement européen du 19 juin 2007 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la vitesse maximale par construction et aux plates-formes de chargement des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée) (COM(2006)0667 — C6-0385/2006 — 2006/0219(COD))

(Procédure de codécision — codification)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2006)0667),

— vu l'article 251, paragraphe 2, et l'article 95 du traité CE, conformément auxquels la proposition lui a été présentée par la Commission (C6-0385/2006),

— vu l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 1994 sur une méthode de travail accélérée pour la codification officielle des textes législatifs [1],

— vu les articles 80 et 51 et l'article 43, paragraphe 1, de son règlement,

— vu le rapport de la commission des affaires juridiques (A6-0048/2007);

1. approuve la proposition de la Commission;

2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

[1] JO C 102 du 4.4.1996, p. 2.

P6_TA(2007)0244

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée) ***I

Résolution législative du Parlement européen du 19 juin 2007 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à certains éléments et caractéristiques des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée) (COM(2006)0662 — C6-0380/2006 — 2006/0221(COD))

(Procédure de codécision — codification)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2006)0662),